



Retraités, fonctionnaires, cheminots...

Macron dresse contre lui toutes les catégories de travailleurs

p. 2 et 3



GUADELOUPE
Après le procès
du secrétaire général de l'UGTG

La parole à Élie Domota

p. 10



Le témoignage
de Georges Boutin sur la grève
à Sud-Aviation

p. 15

La chronique de la grève
générale de 1968

p. 14

Chaque semaine,
Informations ouvrières !
ABONNEZ-VOUS !

22 mars

Daniel Shapira

Et maintenant, au tour des chômeurs ! La ministre du Travail, Pénicaud, a annoncé lundi 19 mars des sanctions plus dures pour les chômeurs. Les allocations seront désormais suspendues en cas de refus d'accepter « une offre raisonnable d'emploi », laquelle sera déterminée désormais au cas par cas. En clair, si un chômeur refuse n'importe quel petit boulot précaire, il pourra voir ses indemnités chômage suspendues d'abord un mois, puis deux en cas de récidive avec baisse de ces mêmes allocations. Macron veut ainsi continuer son œuvre destructrice de toutes les conquêtes sociales arrachées en particulier dans les vagues révolutionnaires en 1936 et 1945. Le 11 mars, en voyage en Inde, il s'était même fait menaçant en déclarant : « Nous allons continuer à réformer en profondeur. Ça ne s'arrêtera ni demain, ni le mois prochain, ni dans trois mois. »

Et le 18 mars, comme pour enfoncer le clou, le gouvernement a organisé un séminaire de travail sur toutes les futures contre-réformes en plus de la SNCF et de la Fonction publique avec la formation professionnelle, l'apprentissage, l'assurance chômage, le logement, la justice, etc. Et tel un matamore, le porte-parole de la présidence de la République, Bruno Roger-Petit, cherche à se rassurer en affirmant : « Nous n'avons pas plus d'inquiétude aujourd'hui qu'à l'automne, quand on spéculait déjà sur une possible coagulation sociale. » Oui, mais... après les personnels pénitentiaires, début janvier, puis les personnels des Ehpad percutés de plein fouet par l'asphyxie budgétaire organisée par tous les gouvernements Sarkozy-Hollande-Macron, il y a eu, le 15 mars dernier, la puissante mobilisation des retraités frappés brutalement par la baisse de leur pouvoir d'achat (lire en page 4).

Et le 22 mars, avec les fonctionnaires des trois versants (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière), et les cheminots, va s'exprimer une puissante recherche.

En dépit des embûches, des milliers de militants de toutes catégories et de multiples secteurs cherchent à se dresser contre la politique de Macron.

Le 22 mars est une étape.



DR

« Les cheminots décideront eux-mêmes en assemblées générales »

Erik Meyer, porte-parole de SUD-Rail

Dans la mobilisation qui s'amorce chez les cheminots, quelle est la place de la manifestation nationale du 22 mars à Paris ?

Les retours que nous avons sont très bons. On attend entre un cheminot sur quatre ou un cheminot sur cinq qui se déplacera à Paris pour exprimer son opposition au démantèlement de la SNCF et au sacrifice du service public ferroviaire. Pour nous, c'est un élément de mobilisation très important avant la grève qui commencera le 3 avril.

Justement, que va-t-il se passer après le 3 avril ?

L'interfédérale réunissant les quatre fédérations représentatives à la SNCF (CGT, Unsa, SUD, CFDT) est d'accord sur l'essentiel des revendications et sur la date de départ en grève. En ce qui nous concerne, à SUD-Rail, nous sommes attachés à la démocratie ouvrière. Nous laisserons donc les cheminots décider eux-mêmes en assemblées générales, les 3 et 4 avril, sur la continuité du mouvement ou sur le calendrier (deux jours de grève par semaine jusqu'à fin juin - NDLR) qui est proposé par la CGT, l'Unsa et la CFDT.



Erik Meyer.

« On refusera toute notion de moins-disant social qui pourrait être proposée par le gouvernement à travers le "pacte ferroviaire". »

Face au plan du gouvernement, quelles sont vos revendications ?

Nous rejetons clairement le « pacte ferroviaire » avancé par le gouvernement, pour la simple et bonne raison qu'il ne traite pas le problème principal, qui est celui de la dette du ferroviaire qui, selon nous, devrait être reprise par l'État.

Si nous sommes aujourd'hui face à une infrastructure hors d'âge, c'est bien à cause de la politique des transports menées depuis les années 1980. S'attaquer au statut des cheminots, à l'organisation du travail, privatiser en partie, ouvrir à la concurrence, c'est du dogmatisme politique. Le principal problème aujourd'hui du système ferroviaire public, c'est la dette d'État.

Au préalable, nous demandons donc un retrait du « pacte ferroviaire », l'ouverture d'une discussion de la reprise de la dette par l'État.

On refusera toute notion de moins-disant social qui pourrait être proposée par le gouvernement à travers le « pacte ferroviaire ». On s'en remettra aux cheminots en grève pour obtenir satisfaction.

Propos recueillis le 19 mars 2018 ■

Réflexions de militants cheminots : « La manifestation du 22 mars va être déterminante pour la suite »

Les militants de la CGT en sont convaincus : « La manifestation nationale du 22 mars, c'est déjà un succès », nous dit l'un d'eux. À tel point, assure un autre, que « des retraités ont décidé de laisser leur place aux actifs » dans les trains qui monteront à Paris. La fédération CGT pointe 22 000 inscrits pour la manifestation nationale. « Les cheminots se sentent mobilisés, ça va être énorme », confirme un militant.

Les modalités annoncées pour la grève, à la suite de l'interfédérale du 15 mars – deux jours d'arrêt de travail chaque semaine, suivis de cinq jours de reprise, pendant trois mois à compter du 3 avril –, suscitent des interrogations, bien sûr. « Les grèves rectangulaires, j'étais plutôt contre. Mais c'est vrai, la situation n'est pas simple. Maintenant, jusqu'où les gars voudront-ils aller ? C'est ce qui compte. On verra bien. La manifestation du 22 va être déterminante pour la suite », estime un militant.

De toute façon, dit un autre, « le 3 avril, il y aura les AG, les gars décideront ». Une conviction est largement partagée : « Le rapport Spinetta, le "pacte ferroviaire" d'Édouard Philippe doivent disparaître. » ■

Laurent et Hamon ont la mémoire courte...

Pierre Laurent (PCF) et Benoît Hamon (ex-PS, aujourd'hui Générations.s) ne manquent pas d'air. Ils sont signataires d'un appel de plusieurs organisations politiques en soutien à la manifestation des cheminots, le 22 mars. Ce texte dénonce à juste titre « les gouvernements successifs », « vingt ans de libéralisation », « depuis 1997 et la création de RFF ».

Mais qui a mis en place RFF, en 1997 ? C'est, dès son entrée en fonction, le ministre des Transports PCF de l'époque, Jean-Claude Gayssot (appliquant une loi votée sous le gouvernement de droite précédent).

Que faisait Benoît Hamon, lorsque pendant deux semaines de grève, en juin 2014, les cheminots se sont opposés à la « réforme » ferroviaire du gouvernement Hollande ? Il était ministre de ce gouvernement, en troisième position dans l'ordre protocolaire (à l'Éducation nationale).

Y. L. ■

FONCTION PUBLIQUE

Le 22, organisons la grève la plus forte et la plus nette, face à Macron le fossoyeur !

Bruno Ricque,
syndicaliste hospitalier

Macron affiche sa volonté de débarrasser des services publics. Et dans la santé, M^{me} Buzyn multiplie les déclarations demandant des fermetures : « On va laisser à chaque territoire le soin de se répartir les activités, au sein d'un GHT... plutôt que d'avoir un éparpillement des forces qui nuit à la qualité et à la sécurité des soins... » (Le Figaro). « Il est possible qu'un certain nombre de services de proximité ne soient pas maintenus » (La Tribune). Mais pour fermer et privatiser il y a un verrou : le statut. Qu'il s'agisse de la Fonction publique ou de celui des cheminots. Pour casser ce statut, le ministre Darmanin a élaboré un « contrat social » qui prévoit de supprimer les protections existantes, donc de vider le statut de tout contenu.

GÉNÉRALISER LA PRÉCARITÉ

Le gouvernement écrit qu'il faut dans les services publics « développer les recours au contrat » car « les employeurs publics expriment un besoin de souplesse offert par le recours au contrat ». Ce que ces responsables appellent « souplesse », c'est le recours aux CDD ou CDI que l'on peut mettre à la porte, qui ne touchent pas de prime, qui sont vulnérables...

IMPOSER LE « SALAIRE AU MÉRITE »

« Le gouvernement souhaite la rémunération au mérite... » « afin de redonner aux cadres de proximité les marges de manœuvre dont ils ont besoin ». Autrement dit, le directeur, la hiérarchie pourront faire varier et diminuer les rémunérations pour exercer une contrainte maximale sur le fonctionnaire.

ARBITRAIRE DANS LES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE

Le gouvernement demande que les CAP (commissions administratives paritaires) ne regardent que les « décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents ». Cela veut dire que les montées d'échelons et de grades ne passeraient plus en CAP. Ces décisions seraient dans les mains de la direction, totalement opaques. Source d'injustice et de division entre collègues.

IMPOSER LA « MOBILITÉ »

Le gouvernement parle de « faciliter les mobilités », et aussi de « développer les dispositifs et aides au départ vers le secteur privé ».

SUPPRIMER LES CHSCT ET LES COMITÉS TECHNIQUES (CTE OU CT)

Le gouvernement regrette que CHSCT et CTE soient « source de complexité et d'insécurité juridique », se plaint du trop grand nombre d'instances et demande une « simplification ». Il s'agit en fait pour le gouvernement de fusionner et supprimer un maximum d'instances comme c'est en cours dans le secteur privé à la suite des ordonnances. Actuellement, un directeur d'hôpital ne peut pas décider du jour au lendemain ce qu'il veut, en partie à cause du CTE et du CHSCT. Par exemple, dans l'hôpital où je travaille, la direction a voulu remettre en cause le temps de repas sur le temps de travail pour des soignants, enfreignant ainsi le protocole RTT. La CGT a bloqué les choses en exigeant que ce soit présenté en CTE. Au CTE, tous les élus du personnel ont voté contre, le projet a été retiré.

CET ACHARNEMENT À CASSER LE STATUT VISE AUSSI À DEMANDER TOUJOURS PLUS AUX AGENTS

Chacun comprend que ces mesures n'amélioreront pas le fonctionnement des services publics et des hôpitaux déjà dégradé par l'austérité. Mais en cassant nos droits actuels, le gouvernement donne plein pouvoir aux directeurs pour en demander toujours plus aux fonctionnaires.

Ainsi à l'hôpital : qui pourra demain refuser d'être envoyé dans un autre service ? Qui pourra refuser quand on l'appelle au dernier moment pour venir travailler ? Qui pourra ne pas répondre au portable sur ses repos, ses week-ends, ou même ses congés ? Qui pourra refuser d'effectuer une tâche hors de sa compétence ? Qui pourra dire non, si la précarité remplace le statut, si le salaire est au bon vouloir du directeur, s'il n'y a plus de CTE ni de CHSCT, et presque plus de CAP ?

Ces gens voudraient traiter les salariés comme des esclaves... et ils invitent les syndicats à des « concertations »... Faudrait-il accepter de discuter la longueur des chaînes ? Les sept

fédérations de fonctionnaires qui s'y refusent et qui appellent aux grèves et aux manifestations le 22 mars ont bien raison (lire ci-contre). Le 22 mars, défendons nos droits : pas touche à notre statut. Organisons la grève, en réunissant les salariés et en prenant toute mesure pour le rapport de force à amplifier. ■

Déclaration commune des fédérations syndicales de fonctionnaires (1) à l'ouverture de la « concertation » sur la « refondation du contrat social » avec les agents de la Fonction publique

« Monsieur le Directeur, En ouverture de ce groupe de travail, les sept organisations syndicales qui appellent à la grève le 22 mars prochain souhaitent alerter à la fois sur la méthode et sur le fond des discussions qui s'ouvrent (...). Vous ouvrez aujourd'hui un cycle de concertations dont l'importance est cruciale pour la Fonction publique et ses agents. Mais il semble que vous en ayez déjà défini en partie les conclusions : recours accru aux contractuels, individualisation des rémunérations et prise en compte du « mérite », réduction du rôle des instances de dialogue social, plan de départs volontaires... Si ces orientations devaient se confirmer, elles représenteraient une profonde remise en cause des missions publiques et constitueraient une réelle menace contre le statut général des fonctionnaires, voire la fin possible d'une Fonction publique au service de l'intérêt général (...). Le dialogue social ne se résumant pas à un nombre de réunions pour traiter des projets gouvernementaux mais pour traiter aussi des revendications des agents portées par leurs organisations syndicales (...). » ■

(1) CGT, FO, FSU, Solidaires, FA, CFTC, CFE-CGC. Cette déclaration a été faite le 13 mars, à l'ouverture d'une réunion à la Direction générale de l'administration et de la Fonction publique (DGAFP).

ÉDITORIAL

Macron, ce presque rien

Thomas Gomez,
membre du bureau national du POI

Ce 15 mars 2018, nous pouvons lire dans la presse nationale française que « Macron est presque seul », mais organisé, ajouterais-je. Il va vite, il frappe fort et tous azimuts. Ces mots sont issus de l'édito des Échos de Cécile Cornudet, dans lequel on peut lire également : « Il faut faire de la politique, mais l'exécutif manque de politiques. Édouard Philippe aux fourneaux, Christophe Castaner à l'Assemblée, Gérald Darmanin sur France 2 et puis... c'est presque tout. » Ce désaveu de la frange la plus libérale face à cette élite bourgeoise marque un point d'inflexion non négligeable dans la situation actuelle. Emmanuel Macron détruit tout, cela se fait sans explications et au nom de quoi, de quoi ?

À l'aube d'une mobilisation du 22 mars qui s'annonce forte, la réponse de l'exécutif ne serait donc rien... ou presque ? Tout le paradoxe de ce colosse aux pieds d'argile est là.

Depuis son élection, il y a presque un an, Emmanuel Macron ne dispose d'aucune assise politique légitime et l'une des dernières trouvailles miraculeuses pour garder ce presque rien est l'introduction de la proportionnelle aux prochaines législatives, afin de permettre aux institutions de la V^e République de perdurer.

Pourtant, cela ne l'empêche pas d'avancer au pas de charge contre tout ce qui a construit les avancées des droits des travailleurs de ce pays. Statuts des fonctionnaires, des cheminots, attaque contre le baccalauréat, les hôpitaux, les retraites, les salaires, le Code du travail, la Sécu, la liste est longue et s'allonge de semaine en semaine.

Fort, rapide, mais faible à la fois, comment peut-il se le permettre ?

L'amalgame qui est fait par les grandes puissances financières nationales et internationales avec les desiderata des patrons par le biais du Medef, appuyé par des oligarques politiques accrochés à leur mandat, couplé à la tentative d'intégration de la tête des organisations syndicales aux réformes (cf. l'article du n° 494 d'IO sur le rôle de Bernard Thibault au Cojo). Tout cela participe au bon déroulement de la politique d'Emmanuel Macron... enfin presque.

Car la résistance de la classe ouvrière est là, multiple, plurielle, forte. Et ça, ce n'est pas rien. La participation de milliers de personnes, cadres-militants, membres de LFI, élus et conseillers municipaux, syndicalistes, aux nombreux CRR organisés partout dans le pays et qui soumet à discussion l'organisation et la riposte politique. La préparation et la participation large à la grève du 22 mars afin de gagner sur les revendications. La réunion du CNR ce samedi 24 mars à Paris, qui fait suite à la volonté de résister et reconquérir ces acquis de 36 et 45 arrachés par nos prédécesseurs. Les contributions riches, nombreuses, à Informations ouvrières, cette tribune libre des travailleurs qui est l'expression chaque semaine de leur souhait émancipateur.

Alors on peut taxer la violence et l'intransigeance d'Emmanuel Macron de presque rien... Il n'en est pas moins que la réaction dans les semaines et mois à venir, de tous ceux qui partagent ce constat et veulent le combattre, ne sera pas rien !

Sur le vif

Échos des assemblées générales de préparation du 22 mars à l'Inra

Correspondant

Sur la base de l'appel des sept fédérations syndicales de la Fonction publique, les syndicats nationaux CGT, SUD et CFTC ont appelé ensemble les personnels de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) à la grève et aux manifestations du 22 mars.

Cet appel prend une résonance particulière à un moment où le gouvernement Macron entend avancer à marche forcée vers la fusion de l'Inra (environ 10 000 salariés) avec l'Irstea (près de 1 000 salariés), pour constituer un

nouvel organisme de recherche. Prétendument « guidée par la science et non par la recherche d'économies », cette fusion entraînant la disparition des deux établissements publics est lourde de fermetures de sites et de suppressions d'emplois par « mutualisation », en application directe de la décision de Macron de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires.

Des assemblées générales se déroulent en ce moment dans la plupart des centres de recherche. Une motion votée par une de ces assemblées et transmise aux autres exige un moratoire immédiat du processus de fusion.

Les réflexions entendues lors de ces assemblées sont significatives de l'état d'esprit des agents : « Il faut se battre contre la fusion, mais la politique de Macron elle est unifiée, toutes les mesures sont cohérentes entre elles, fonction publique, SNCF, baccalauréat... Si on veut le stopper, nous aussi on doit se battre de manière unifiée, et pas seulement les uns à côté des autres. » « Le 22 mars ne doit pas reproduire le 10 octobre, où après une grève réussie, plus rien pendant des mois. » « À la vitesse où ça va, je ne vois pas comment on peut gagner quoi que ce soit de significatif sans que tout le monde s'y mette, sans bloquer le pays. » ■